



contact@amis-de-montlucon.com

<https://amis-de-montlucon.com>

La lettre des Amis de Montluçon

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Conférence du 12 juin 2026

LE CRIME DU BOIS DE SAINT-JEAN : UN CRIME CRAPULEUX À SAINT-ANGEL

En cette fin d'année 1947, alors que les plaies de la guerre terminée depuis deux ans ne sont pas encore refermées, un tragique évènement va bouleverser la vie des habitants de la petite commune de Saint-Angel et des environs. Deux vieillards sont retrouvés gisant dans une mare de sang dans leur maison, en un lieu isolé près du bois de Saint-Jean.

Deux modestes retraités

Le couple de retraités, Gilbert Michon, âgé de 78 ans et son épouse Marie Nicolas, 70 ans, étaient venus de Nérises-Bains en 1942 pour habiter cette modeste habitation¹.

Gilbert Michon, né à Deneuille-les-Mines le 17 février 1869, avait épousé le 15 février 1896 à Doyet Marie Nicolas, née le 29 juillet 1877 à Deneuille.

De cette union naîtront cinq enfants : deux filles et trois garçons dont deux décéderont en bas âge. Lors des déclarations de naissance des enfants, Gilbert Michon est qualifié tour à tour de mineur, cultivateur, journalier ou fermier. Le couple va rester à Deneuille jusqu'au début des années 1921. Puis on le retrouve au village de Landier à Nérises-Bains où il exploite une petite ferme². En 1938, Marcel, un de leurs trois enfants, décède à l'âge de 35 ans.

En 1947, dans la petite ferme du bois de Saint-Jean à Saint-Angel, le couple Michon vit modestement en élevant deux vaches et quelques volailles.

La découverte des victimes

Le jeudi 11 décembre 1947, il est environ 10 h 30 lorsqu'Henri Bougerol, agriculteur au Cabot³, qui passe devant la maison des Michon, rappelle son chien qui poursuit un lapin. S'approchant pour récupérer le chien, il constate qu'il s'agit d'un lapin domestique ; mais soudain, il entend des appels provenant de l'intérieur de la maison. Il tente d'entrer par la porte, mais celle-ci est verrouillée. Il

ouvre alors les volets de la cuisine et constate que la fenêtre a été fracturée. C'est par là qu'il pénètre, et aussitôt, horreur, il découvre Marie Michon à terre, le visage tuméfié, qui baigne dans une mare de sang !

Elle est encore consciente, et parvient à dire : « On est venu nous tuer chez nous ! » Puis elle explique que son mari est dans la chambre et qu'un individu est venu les agresser pour s'emparer de leurs économies. Henri Bougerol se rend alors dans la chambre, mais là, malheureusement, il découvre le corps sans vie de Gilbert Michon dont le visage présente d'énormes plaies.

Bouleversé par une telle scène, Henri Bougerol s'empresse d'alerter le maire de la commune, Albert Passat, qui prévient alors la gendarmerie. Le corps de Gilbert Michon est transporté à la mairie de Saint-Angel. Débute alors une enquête qui va aboutir, quatre semaines plus tard, à l'arrestation de l'assassin.

Une enquête qui s'avère difficile

Pendant que Marie Michon est transportée à la clinique Leroy à Montluçon, les premiers enquêteurs arrivent sur les lieux du crime. Leur tâche n'est pas facile, car il est impossible de relever des empreintes puisque plusieurs personnes sont intervenues avant eux sur la scène du crime. De plus, il a gelé ces derniers jours, et il n'est donc pas possible de relever des traces sur le sol.

Crime crapuleux à Saint-Angel

Un vieillard sauvagement assassiné
sa femme grièvement blessée
Le Parquet, les gendarmes, la Mobile
enquête sur le lieu du crime

Le Centre Républicain du 13 décembre 1947

Près de Montluçon

Un vieillard et sa femme sauvagement assassinés

La Montagne du 12 décembre 1947

DOUBLE CRIME
A SAINT-ANGEL

Un vieillard est sauvagement assassiné et sa femme mutilée à coups de pelle-bêche

Valmy du 12 décembre 1947

1. Procès-verbaux du dossier des assises.

2. Recensement de Nérises-Bains

3. Lieu-dit situé à environ 500 mètres de la maison des Michon.

Cependant un indice va permettre de situer la date de l'agression. On a retrouvé sous la porte d'entrée de la cuisine le journal déposé par le facteur. Gilbert Michon est abonné au journal *Valmy*⁴. Ce dernier est daté du 10 décembre 1947. Ce qui prouve que le couple a été assassiné au plus tard le 9 décembre et n'a donc pas pu relever le courrier. Plus tard, au cours de l'enquête, cette date sera confirmée.



Photo de la maison des époux Michon, prise peu après leur assassinat : on aperçoit la fenêtre qui a été fracturée et le chien qui semble attendre ses maîtres. Photo : Arch. dép. Allier

Les enquêteurs, dès le début de leurs recherches, découvrent avec stupéfaction que le 10 décembre, c'est à dire un jour avant la découverte par Henri Bougerol, une autre personne de passage devant la maison des Michon avait lui aussi entendu des appels, son chien ayant lui aussi poursuivi un lapin. Malheureusement, ce passant n'avait pas jugé utile d'intervenir ni de prévenir le maire de Saint-Angel.

Les obsèques de Gilbert Michon ont lieu le samedi 13 décembre 1947, tandis que son épouse, hospitalisée à Montluçon, reçoit à diverses reprises la visite des enquêteurs. Malheureusement ses propos sont confus et varient au cours des quelques interrogatoires

Dans les premiers jours de leur enquête, la gendarmerie va s'intéresser à plusieurs personnes. Il s'agit de braconniers bien connus à Saint-Angel ou Chamblet ! À cette époque le gibier est abondant, et que ce soit pour leur propre consommation ou « sur commande », ils sont souvent sur le terrain ! On les a aperçus du côté du bois de Saint-Jean et c'est suffisant pour qu'on s'intéresse à eux. Mais bien vite ils sont mis hors de cause. Pendant ce temps, la population des environs n'est pas rassurée puisque le meurtrier est encore en liberté et peut donc à nouveau sévir !

En parallèle, les enquêteurs vont vite s'intéresser à un individu qui se fait remarquer dans les cafés et restaurants des environs par des dépenses sans rapport avec son statut social.

Contrairement à ce que l'on peut constater aujourd'hui lors de semblables enquêtes, la presse est bien tenue à l'écart ! Tout au long de l'enquête, les différents journaux se contentent d'écrire : « Le parquet, les policiers et les gendarmes travaillent avec acharnement pour mener le plus rapidement leur tâche à bien ».⁵

La presse annonce le décès de Marie Michon qui a eu lieu le 26 décembre 1947, et ses obsèques se déroulent le

lundi 29 décembre. À cette occasion, *Le Centre Républicain* titre : « les agresseurs de Saint-Angel ont deux morts sur la conscience ».⁶

À cette date, les enquêteurs ont déjà réuni beaucoup de preuves et sont sur le point de lancer un mandat d'arrêt contre le dénommé Albert Provence. En effet, cet individu s'est fait remarquer peu après l'assassinat des époux Michon en festoyant en compagnie de ses « copains » dans les cafés de Commentry, Doyet et Chamblet⁷.

Ce mandat d'arrêt est lancé le 6 janvier 1948. Provence, se sentant recherché, avait quitté le département fin décembre. Mais les enquêteurs parviennent à le localiser et adressent un mandat d'arrêt au parquet de La Châtre... Albert Provence est arrêté le 7 janvier 1948 à Éguzon (Indre) à la suite d'un vol (60 Fr). Écroué le même jour à Châteauroux il est ramené par le train à Montluçon le 10 janvier 1948.



Provence le jour de son arrestation
La Montagne du 8 janvier 1948

PROVENCE, trop doux nom pour un sinistre individu !⁸

Albert Provence est né le 19 juin 1908 au Perreux, département de la Seine⁹. Fils d'Albert Provence et d'Alphonsine Honorine Hureau, il est leur troisième enfant après une sœur Georgette née en 1905 et un frère Marcel né en 1907. En 1909 ces enfants sont confiés à l'assistance publique de la Seine qui les place dans des familles d'accueil à Ronnet (Allier). Georgette est placée chez Jean Norre au bourg, Marcel chez Pierre Tardivat aux Clémensons, et Albert dans la famille de Pierre Berger à Taravaux.

Albert Provence entre à l'école communale de Ronnet le 20 avril 1914 et la quitte en juin 1921 après avoir obtenu le Certificat d'étude le 15 juin 1921. D'après un fils de la famille Berger, Albert Provence est un garçon « normal ». Il donne l'impression d'être intelligent avec un bon caractère. Il ne présente aucune tare physique ou morale.

Sitôt le Certificat d'étude en poche, Albert Provence est placé comme domestique agricole chez M. Bertaud à La Petite-Marche où il va rester quelques années puisqu'il est de retour à Ronnet alors qu'il est âgé d'environ 16 ans. Il travaille alors chez Laurent Méritet où il va rester 12 à 13 mois et commettre un premier larcin en détournant de l'argent.

Pour Albert Provence commence alors un parcours de plus en plus chaotique chez de nombreux employeurs. Parfois il reste en place un an, mais bien souvent ce ne sont que quelques mois, voire seulement quelques semaines. L'alcool n'est pas étranger à son comportement. En fin

6. *Le Centre Républicain* du 29 décembre 1947.

7. L'enquête démontrera qu'il a dérobé aux époux Michon la somme de 30 000 francs, correspondant à la vente de deux vaches quelques jours avant la tragique agression.

8. Titre du journal *Le Centre Républicain* du 14 janvier 1948

9. Aujourd'hui dans le département du Val-de-Marne.

4. Ce journal, qui a remplacé à la Libération le *Progrès*, est l'organe du Parti communiste de l'Allier.

5. *Le Centre Républicain* du 17 décembre 1947.

de semaine il s'absente pour fréquenter les bistrots des environs et n'est de retour que deux ou trois jours plus tard, ou même quelquefois au bout d'une semaine !

En mars 1928, il s'engage dans la marine pour trois ans. Il embarque sur le cuirassé « Lorraine » avec lequel il va surtout naviguer en Asie. De retour à la vie civile en 1931, il recommence son périple chez les agriculteurs de la région. Le premier chez lequel il travaille est Jean Tissier à Durdar-Larequille où il va rester environ un an, mais qui le licencie car « trop souvent absent » surtout durant la période des moissons.

Mais bientôt la guerre éclate. Provence est mobilisé le 6 septembre 1939 et rejoint le 36^e Régiment d'Artillerie à Haguenau. Il est fait prisonnier le 20 juin 1940 dans les Vosges. Interné au Stalag XII, il est libéré le 12 mars 1942.

De retour à la vie civile il retrouve un travail chez les agriculteurs du coin, mais ses problèmes reviennent : absences, mauvais caractère... ce qui lui vaut d'être souvent congédié !

Survient alors une période sombre dans son parcours. Albert Provence prétend avoir été arrêté et envoyé en Allemagne dans le cadre du STO. Il aurait été arrêté et transféré au camp Bignet¹⁰ à Montluçon puis envoyé en Allemagne pour travailler dans une usine à Leipzig. Mais l'enquête après l'assassinat du couple Michon démontrera qu'il n'en est rien : aucune trace du passage de Provence dans ce camp. Il est donc probable que Provence soit parti en Allemagne fin 1942 comme travailleur volontaire. Il est de retour en France en 1945.

De son retour en France jusqu'au meurtre commis en décembre 1947, Provence travaillera chez six employeurs ! Chez certains il va travailler à deux reprises espacées de quelques semaines. Bien souvent l'employeur s'en sépare pour les mêmes raisons : absences répétées, problèmes d'alcool, etc.

On retrouve Albert Provence en 1947 chez Gilbert Michard à Verneix où là aussi il travaille à deux reprises jusqu'au 6 décembre 1947, non sans avoir dérobé la somme de 600 francs dans la veste du fils Michard ! Somme qu'il devra rendre rapidement.

Albert Provence va se réfugier à Chamblet dans la grange de Jean Aucouturier, agriculteur au Chéroux. Il se fait si discret que le propriétaire ne s'aperçoit pas de la présence d'un intrus. Toujours est-il que c'est d'ici qu'il va partir pour commettre l'assassinat des époux Michon.

L'acharnement sur les victimes pour obtenir de l'argent

Les pièces du procès ne démontrent pas de façon évidente que Provence avait eu connaissance de la vente des deux vaches par les époux Michon. Cependant sa détermination permet de penser qu'il était au courant de cette transaction. En effet, après avoir frappé à la porte de la maison, il constate qu'on ne lui ouvre pas. Furieux, il force les volets et brise une vitre pour s'introduire. Immédiatement il réclame de l'argent et commence à frapper violemment le couple de retraités qui lui propose une somme de 15 000 francs. Non satisfait, il s'acharne sur le couple avec un outil agricole (une « marre », autrement dit une houe)¹¹, les laissant l'un et l'autre sur le sol. Ensuite

il va fouiller l'ensemble de la maison et les meubles pour trouver enfin ce qu'il cherche : 30 000 francs !

C'est bien avec une "marre" que Provence a commis le double crime de St-Angel

La Montagne du 15 janvier 1948

Il transporte alors Gilbert Michon dans la chambre attenante et l'abandonne à terre entre deux lits. Il prend soin de le recouvrir des édredons pris sur chacun des lits afin de ne pas l'entendre crier. Quant à Marie Michon, elle gît elle aussi dans la cuisine, mais cela ne perturbe pas Provence qui ne s'enfuit pas immédiatement. Il prend le temps de rallumer le poêle et d'y brûler, après l'avoir scié en morceaux, le manche de l'outil dont il s'est servi pour frapper. Puis il fait chauffer du café et se restaure avec quelques victuailles trouvées sur place.

Avant de quitter les lieux, il prend soin de laver le sol de la cuisine en jetant un seau d'eau. Une fois sorti, il jette dans le puits la partie métallique de l'outil qui a servi à frapper les deux retraités. Il rejoint ensuite la grange où il se tient caché au Chéroux.

La reconstitution de ce double meurtre et le procès d'Assises

Dès le 27 janvier a lieu la reconstitution du crime. Provence est accompagné de son avocat, M^e Arfeuillères, du barreau de Montluçon. Les enquêteurs et le juge d'instruction (M^e Pougheon) ainsi que le fils Émile Michon, partent de la grange du Chéroux et refont à pied le parcours qu'à emprunté Provence la nuit du 9 au 10 décembre 1947. D'après la presse qui relate cette reconstitution, Provence, « insensible », a reconstitué pas à pas son odieux crime.

FAITS DIVERS

RECONSTITUTION du crime de Saint-Angel

**Avec un impitoyable cynisme
Provence a reproduit ses gestes meurtriers**

La Montagne du 28 janvier 1948

Trois mois plus tard, le 29 avril 1948, a lieu le procès aux Assises, qui se déroule sur une seule journée. Il est présidé par M^e Guillaume, conseiller à la Cour d'Appel de Riom, entouré de deux juges assesseurs. L'accusation est représentée par M^e André Guy¹², substitut du procureur de la République. Enfin Provence est assisté de M^e Vernaison, avocat à Moulins. Provence et son avocat ne récusent aucun juré.

double crime pour vider le puits et récupérer l'outil.

12. André Guy, dont c'était le premier poste, effectuera une longue carrière et terminera comme premier président de la Cour d'Appel de Bourges. Pendant 44 ans il présidera l'association des Amis de Montluçon.

10. Les personnes arrêtées pour être envoyées en Allemagne dans le cadre du STO étaient rassemblées dans ce camp avant leur départ.

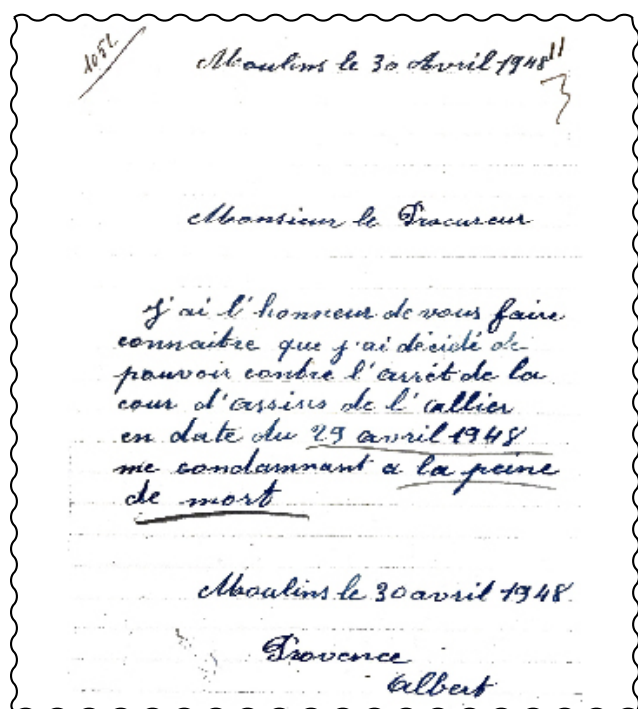
11. Les enquêteurs sont intervenus avant la reconstitution du

Le matin est réservé à l'accusation et l'après-midi à la défense. Au terme de cette journée, la Cour et le jury condamnent Albert Provence à la peine de mort.

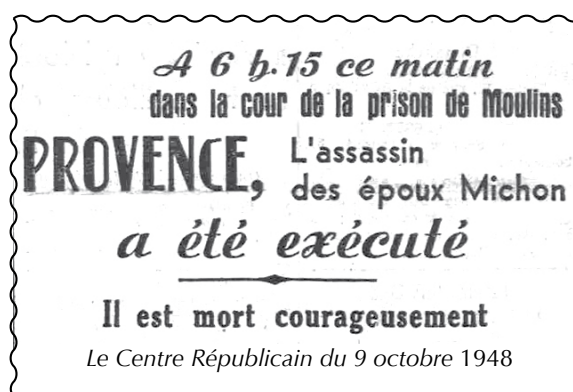
Aussitôt Provence se pourvoit en cassation, mais le 7 juillet sa demande est rejetée. Le 8 octobre 1948, c'est-à-dire exactement 10 mois après ce double assassinat, Albert Provence est exécuté dans la cour de la prison de Moulins. Il est le dernier condamné à mort exécuté dans l'Allier.

Cette triste affaire a beaucoup marqué les esprits dans ce coin paisible du Bourbonnais. La preuve, c'est qu'aujourd'hui encore, lorsqu'on évoque cette affaire et le lieu où elle s'est déroulée, on parle de la « maison du crime » !

Jean-Paul MICHARD



Le pourvoi en cassation rédigé par Albert Provence, dès le lendemain de son procès



À noter sur votre agenda

Château de Bien-Assis
Samedi 19 et dimanche 20 septembre
et du 22 au 27 septembre 2026

14 h - 18 h

Exposition

Ferdinand DUBREUIL,
un artiste entre Touraine et Bourbonnais

Entrée libre

Dimanche 18 octobre 2026, 15 h

Séance de rentrée

Salle Jean-Tabarant à Doyet

Michelle BOIRON

Maitre de conférences des Universités

Ferdinand DUBREUIL (1894-1972)
fil de mineur, peintre, graveur, illustrateur

INFORMATION

La Bibliothèque nationale de France, en partenariat avec Société d'histoire et d'archéologie Les Amis de Montluçon, souhaite procéder à la numérisation du bulletin annuel de la société du n° 1, année 1948 au n° 20, année 1969. Les fascicules numérisés en mode image et en mode texte par la BnF seront rendus accessibles sur Internet, de façon libre et gratuite, par le biais de son site Gallica.

Il est en conséquence demandé aux auteurs ayant collaboré à ce titre, ou à leurs ayants droit, de bien vouloir se faire connaître en cas d'opposition à ce projet.

À l'issue d'un délai de 6 mois, prenant effet à compter de la date de publication du présent encart dans la table générale des bulletins de la société, dans le bulletin annuel et dans la lettre mensuelle et sauf avis contraire des auteurs ou de leurs ayants-droit, la Bibliothèque nationale de France procèdera à la mise en ligne des volumes numérisés.

Il est cependant précisé qu'après cette mise en ligne, la Bibliothèque nationale de France s'engage à retirer tout article ou illustration en cas de réclamation de son auteur ou des ayants-droit de ce dernier.